





## **DECLARATION REUNION NEGOCIATION TELETRAVAIL 5 MAI 2021**

Nos organisations syndicales, CFE CGC, CFTC et UNSa, constatent une forte détérioration du dialogue social au sein de Covéa, dans toutes ses composantes, qui n'est plus acceptable. Pour cette négociation sur le télétravail, notre adhésion ne sera emportée qu'avec des avancées fortes sur les thèmes suivants :

- L'éligibilité au télétravail dans les réseaux commerciaux
- Les indemnités de télétravail, particulièrement en cas de télétravail occasionnel
- Le télétravail flexible et le nombre de jours hebdomadaires de télétravail
- Un choix réel entre le télétravail flexible et le télétravail régulier
- L'accompagnement en matériel des salariés en télétravail

Ces avancées seraient un signal fort d'un retour vers plus d'écoute de la part de la Direction. Si nous en restions aux propositions actuelles, nos Organisations syndicales en tireraient toutes les conséquences tant sur cet accord que sur le dialogue social dans l'entreprise. Le Président Thierry Derez a encore adressé le 15 avril ses remerciements aux salariés pour leur engagement envers leur entreprise dans la crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an. Il est largement temps de mettre les actes en adéquation avec les paroles.